



A Nevers, le 21 juin 2018

**A Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique  
des Services de l'Éducation Nationale de la Nièvre**  
Place Saint-Exupéry  
58000 Nevers

Objet : demande d'un GT avancement des personnels à la Hors-Classe

Madame la Directrice Académique,

Comme soulevé par nos deux organisations syndicales dans des courriers précédents, le projet d'avancement à la Hors-Classe nous pose questions. Nous relevons différents points pour lesquels nous aimerions des éclairages :

- les avis posés qui sont parfois vécus comme injustifiés par nos collègues ;
- les critères de départage des collègues à égalité de barème ;
- le nombre de personnels promus alors que le ratio promus-promouvables n'est toujours pas connu.

Par ailleurs, au vu du document de travail en date du 20 juin, nous constatons qu'à barème identique c'est l'ancienneté dans le grade des professeurs des écoles qui prime. Ce critère pénalise tous les agents qui ont été recrutés comme instituteurs-trices et qui ont intégré le corps des PE.

Pour toutes ces raisons, nous exigeons un groupe de travail en amont de la CAPD. Si nécessaire, nous demandons à ce que les promotions à la hors classe soient traitées dans une CAPD spécifique fixée à une date ultérieure.

En vous remerciant par avance de la réponse que vous pourrez nous apporter, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

Eric GUYOT

Secrétaire départemental du SE-UNSA

Coralyse MAZZOTTI

Secrétaire départementale du SNUipp-FSU